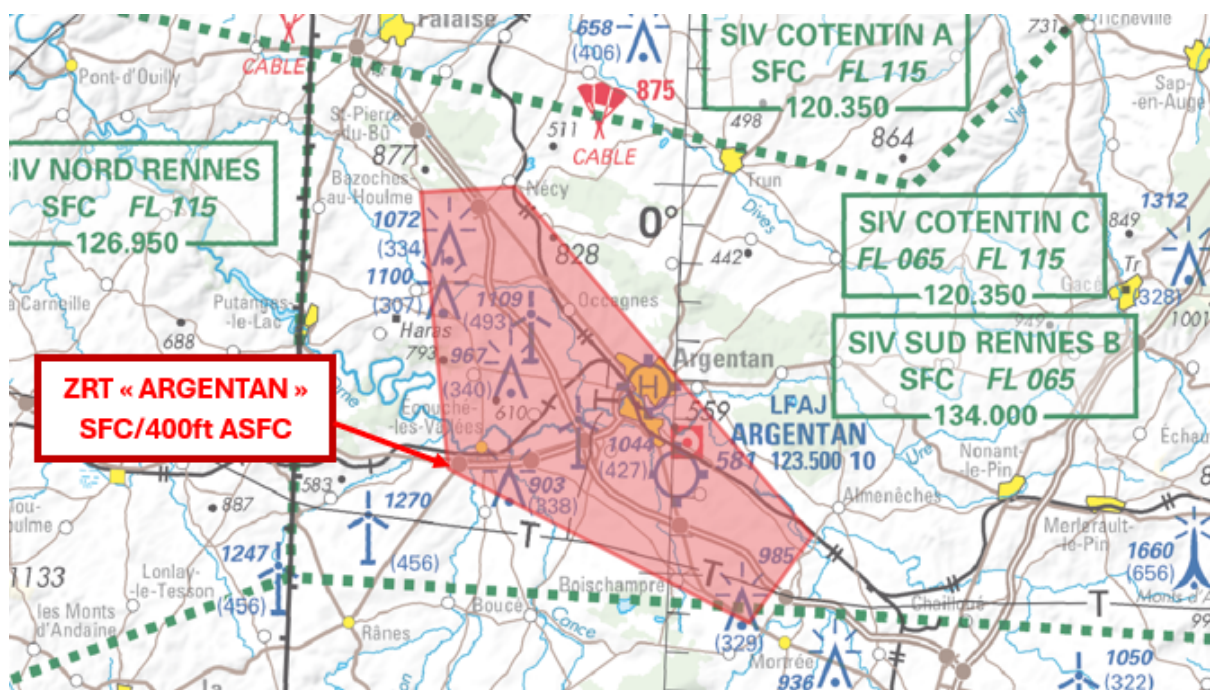


Objet : Création d'une ZRT au profit d'une société d'ingénierie qui effectue des relevés par des aéronefs sans équipage à bord, opérant hors vue, dans le secteur d'Argentan (autoroute A88)

En vigueur : Du jeudi 26 février au mercredi 26 août 2026

Lieu : FIR : Paris LFFF

ZRT 'ARGENTAN'



Extrait carte OACI au 1/500 000 - Édition 2025 IGN

ACTIVITÉ

Relevés d'ingénierie par drone secteur Argentan autoroute A88

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

ZRT activable :

- Du 26/02/2026 au 26/08/2026
- Une seule opération entre 0700-1700 (ETE : -1HR)
- Une seule opération entre SS+30 et SR-30 de nuit

Publication d'un NOTAM d'activation avec un préavis de 10 jours

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :

- RENNES APP : 134,000 MHz

STATUT

Zone réglementée temporaire (ZRT) qui, lorsqu'elle est active, se substitue aux portions d'espaces aériens avec lesquelles elle interfère

CONDITIONS DE PÉNÉTRATION

CAG / CAM : contournement obligatoire à l'exception :

- des aéronefs participant à la manifestation aérienne ;
- des aéronefs effectuant des activités militaires, de douane, de police, de recherche et sauvetage, de lutte contre les incendies, du transport médical ayant à intervenir dans le cadre de l'exécution de leurs missions et lorsque celles-ci ne permettent pas le contournement de la zone après contact avec la direction des vols (Tél : 06 30 32 20 97 ou 06 32 09 54 36).

SERVICES RENDUS

Service d'information et d'alerte rendus par RENNES INFO .

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES**ZRT ARGENTAN****Limites latérales**

48°49'33"N, 000°10'26"W

48°49'47"N, 000°06'42"W

48°41'07"N, 000°05'38"E

48°38'49"N, 000°03'15"E

48°42'28"N, 000°08'54"W

48°49'33"N, 000°10'26"W

Limites verticales

SFC / 400 ASFC